



Pension alimentaire non versée depuis le jugement 2013

Par **chanu magali**, le **24/03/2017** à **11:28**

Bonjour,

Je suis passée en jugement en janvier 2013 pour fixer le droit d'hébergement et une pension pour ma fille sauf que le papa ne m'a versée que 2 fois en 4 ans. J'ai déposé plusieurs fois des plaintes et, là, je demande le recouvrement des pensions sauf qu'on me dit que mon jugement ta pas été notifié par un huissier de justice donc pas valables et je ne pourrais jamais récupérer le retard. Est-ce vrai ? Le papa sera jugé en mai 2017 pour les non paiements des pensions mais vu que je ne l'ai jamais fait notifier, comment ça va se passer ?

Merci.